

STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Sidi Saïd reconnaît des divergences avec le gouvernement

Contrairement à ce qui a été rapporté par la presse, citant le ministre du Travail et de la Protection sociale, "aucun accord n'a été conclu entre le secrétaire général de l'UGTA et le chef du gouvernement pour arrêter la date de la tenue de la prochaine bipartite".

A. Betchache - Alger (Le Soir) - C'est ce qu'a déclaré hier le patron de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd, en marge du séminaire sur "le tripartisme, les libertés syndicales et les négociations collectives" qui s'est ouvert hier à El-Achour à Alger. Cela dit, le secrétaire général de l'UGTA a indiqué à propos de cette rencontre, que le dossier de la Fonction publique "dominera l'essentiel des débats de cette rencontre." Sur ce chapitre, le secrétaire général de l'UGTA n'a pas laissé passer l'occasion pour déclarer que "les représentants des travailleurs plaident pour un consensus sur ce dossier", même s'il laisse croire qu'un désaccord sur certains points du projet oppose le point de vue de la Centrale syndicale à celui du gouvernement. Il s'agit, selon une source syndicale, de l'article 18 du pro-

jet de loi relatif à la question de la contractualisation. A ce titre, il dira que "les groupes de travail vont finaliser les travaux restés en suspens et la question sera définitivement tranchée lors de la bipartite". Tout en précisant qu'"aucune date définitive n'a été pour le moment arrêtée", le secrétaire général de l'UGTA a estimé que "le plus important est de finaliser les dossiers sur lesquels nous travaillons", à savoir le statut de la Fonction publique qui concerne l'avenir de 1 300 000 travailleurs.

"Quelques points de divergences de forme opposent notre point de vue à celui du gouvernement, notamment celui ayant trait à la problématique de la contractualisation". "J'espère qu'on aboutira à une solution à ce sujet, sinon ce sera une discussion au sein de la bipartite pour qu'on puisse trancher correctement cette question", dira M. Sidi Saïd qui relève, en parallèle, qu'il y a de "bonnes dispositions" de part et d'autre. Dans le même ordre d'idées, le secrétaire général de l'UGTA a fait remarquer que "pour lever l'équivoque sur toutes les mauvaises interprétations", il y a lieu de préciser que le dossier du statut de la Fonction

publique a fait l'objet d'abord "d'un travail intersyndical à l'UGTA" et qu'il y a eu pratiquement "plus de 70 réunions avec les différentes fédérations rattachées à la Fonction publique". Cela fait donc une année, selon M. Sidi Saïd, que la Centrale syndicale et le gouvernement se concertent sur ce volet à travers les différentes étapes de discussions et de négociations, d'où, a-t-il souligné, "l'importance accordée" à ce dossier qui, une fois ficelé, "sera soumis à l'APN lors de la session de printemps en 2005". Interrogé par ailleurs sur la position de l'organisation qu'il dirige au sujet de l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures, M. Sidi Saïd répondra qu'il s'agit "d'un projet important qu'il faut aborder avec sérénité" évitant ainsi de répondre aux propos tenus dernièrement par le ministre de l'Energie, qui, lors d'une conférence-débat qui a eu lieu dernièrement à Oran avait déclaré : "Je n'ai rien à dire à Sidi Saïd." "Il ne sert à rien d'enflammer les troupes. La sagesse et la sérénité doivent prendre le dessus sur toute autre considération dans un dossier aussi important", a-t-il martelé.

A. B.

LE CLA ET LE CNAPEST MAINTIENNENT LA GRÈVE DES 5 ET 6 OCTOBRE

«L'adhésion sera totale»

L'appel pour une grève nationale les 5 et 6 octobre au niveau des lycées est maintenu. Le CLA et le Cnapest parient sur une adhésion massive du mot d'ordre car les problèmes des enseignants persistent, les revendications demeurent insatisfaites et le gouvernement met en avant des raisons relatives au budget et à l'indisponibilité des moyens financiers.

Ilhem Tir - Alger (Le Soir) - L'accord signé avec le ministère de l'Education nationale n'a pas été honoré et les commissions mixtes n'ont pas rendu encore leurs conclusions. «Le ministère a fait de la provocation en annonçant que cette rentrée scolaire serait sereine. Au fait, il s'est éloigné de la réalité car la rentrée s'est très mal déroulée», a déclaré, hier, le porte-parole du CLA. Ce dernier a commenté ses accusations du fait que le problème de la surcharge des classes perdure et que les représentations syndicales du CLA et du Cnapest ne sont pas respectées au niveau de plu-

sieurs lycées. «Les dossiers concernant les augmentations des salaires exigées (à 30 000 DA) sont restés lettre morte ainsi que les garanties statutaires du professeur du lycée», ajoute M. Osmane.

«Par ailleurs, les mesures de réorganisation des lycées techniques en excluant le bac professionnel ont plongé, et les élèves et les enseignants dans le désarroi. La différence d'âge et le nombre important d'élèves dans une même classe, nous poussent à considérer que ces mesures sont arbitraires. Cela, sans oublier l'indisponibilité des manuels scolaires qui touche

bon nombre d'élèves», ajoute-t-il. Une première évaluation de la rentrée scolaire 2004/2005 a été faite jeudi dernier au lycée Mohamed-Racim d'Alger regroupant tous les délégués syndicaux. Tous étaient unanimes qu'une centaine de postes ont été supprimés ou transférés. «Les emplois du temps sont surchargés, ils dépassent les 18 heures dans certaines matières», rappelle M. Osmane.

En décidant de cette journée de protestation, le 5 octobre pour le CLA, coïncidant avec la Journée internationale de l'enseignant, il a été retenu d'observer un mouvement fort de protestation. Et en se joignant aux adeptes du Cnapest qui, eux n'écartent pas la reconduction de la grève illimitée de l'année précédente, les professeurs des lycées tiennent à faire entendre une nouvelle fois leurs voix en

interpellant les pouvoirs publics. Le nouveau projet du statut de la Fonction publique est rejeté également. Les enseignants se basent dans leur rejet sur les concepts de contractualisation et de dépermanence qui constituent selon eux «des licenciements déguisés».

Les revendications syndicales portées jusqu'à maintenant par les deux syndicats autonomes et non agréés encore relatives à l'augmentation des salaires et à la retraite au bout de 25 années de service sont toujours d'actualité. Les enseignants à l'échelle nationale sont mobilisés selon le porte-parole des deux syndicats qui donnent rendez-vous le jour J pour une autre démonstration de force. «Se sont les 10 000 professeurs qui décident et non pas le ministre», concluent-ils.

I. T.

GREVE DES TRAVAILLEURS DU TRESOR

Largement suivie selon les initiateurs

Les travailleurs du Trésor vivront aujourd'hui leur deuxième jour de la grève limitée à quatre jours, qu'ils ont entamée hier et qui prendra fin mercredi. Ils sont plus que jamais décidés à en découdre. Le comportement de l'administration vis-à-vis de ce débrayage a eu pour effet de les galvaniser.

Saïda Azzouz - Alger (Le Soir) - Hier, les abords immédiats du Trésor de la wilaya d'Alger étaient déserts. On est loin des interminables files d'attente que les Algérois ont pris l'habitude de voir se former à l'entrée de cet établissement financier. Une pancarte avec la mention "En grève", affichée en plein milieu du portail d'entrée, a dissuadé plus d'un. Comme ils l'avaient annoncé lundi dernier, les travailleurs du Trésor débrayent.

L'arrêt de travail a été largement suivi, selon un membre du bureau national que nous avons rencontré hier au siège du Syndicat national des travailleurs du Trésor, SNTT. «Pour cette première journée, le mouvement a été suivi dans les quarante-huit trésoreries de wilaya, en plus des deux trésoreries centrales et de la direction générale de la comptabilité, qui se trouve au ministère des Finances. C'est dire que le mot d'ordre a été largement suivi», indique Gabour Mustapha, qui nous confirme que l'administration a, dans la matinée du dimanche, envoyé une note dans laquelle il est dit que «les quatre jours de grève seront déqualifiés du salaire des grévistes». Une correspondance qui a eu pour effet de renforcer la conviction des grévistes, si l'on en juge par les commentaires des travailleurs qu'il nous a été donné de rencontrer à l'ex-

terieur du Trésor de la place du 1er-Novembre à Alger. «C'est une tentative de briser la grève, qu'est-ce que quatre jours de retenues sur salaire, devant nos revendications», s'interroge l'un d'entre eux qui confie à un collègue avoir signé la feuille de «recensement des grévistes», que l'administration a fait circuler dans tous les services. Un point sur lequel ne reviendra pas Gabour Mustapha. Pour lui, si le retrait sur salaire concerne tous les secteurs qui ont fait grève tels que la santé et l'éducation la chose est admise : «Si en revanche, ces retenues sur salaire ne concernent que les travailleurs du Trésor, on ne laissera pas passer». Notre interlocuteur rappelle que les principales revendications portent autour du régime indemnitaire qui doit être revu à la hausse, ainsi que l'indemnité de suggestion qui, actuellement, est de 30% et qui est

jugée dérisoire par rapport à celle d'autres secteurs, tels que l'éducation ou des ministères dit de souveraineté. Le syndicaliste fait remarquer que si cette grève limitée de quatre jours s'avère infructueuse, dans le cas où le département Benachenhou ne donne aucune suite aux revendications des travailleurs du Trésor, il n'est pas exclu que le syndicat initie une grève illimitée.

«Nous laisserons passer le mois de Ramadhan, après nous réunirons si c'est nécessaire notre conseil national pour décider des actions à mener en vue de faire aboutir nos doléances». Notre interlocuteur tient également à préciser que ce sont les recettes communales des impôts qui incombent au Trésor et non les inspections comme nous l'avons écrit dans notre édition d'hier.

S. A.

LE CNLS APPELLE A UN MEETING CE JEUDI

Les syndicats autonomes

en un seul front

Le Comité national des libertés syndicales (CNLS) qui lance un appel à la mobilisation des syndicalistes pour marquer, et d'une manière massive leur présence organise un meeting syndical le jeudi 7 octobre. Une démonstration à laquelle s'adonnera le Mouvement syndical autonome et démocratique en Algérie en vue de maintenir la pression autour des protestations envisagées notamment dans les secteurs en ébullition tels que la santé, l'éducation et le transport maritime.

Ce conseil qui compte jusqu'à aujourd'hui neuf syndicats autonomes, le SNPSP, le SNPSP, le Syndicat national des professeurs et doctes, le Syndicat national des maîtres-assistants, le SNA-PAP, le CNES, le CLA, le CNAPEST et le SNOmmAR, prend à cœur le mouvement syndical autonome en Algérie dont le parcours est jonché de luttes, de sacrifices, de défis et d'acquis socioprofessionnels, et réalise aujourd'hui le «projet syndical de constituer un espace de débats d'idées et de luttes pour la défense des libertés». Le CNLS, dans sa déclaration diffusée hier «se doit de préserver et de concrétiser les libertés syndicales au quotidien afin de pérenniser le droit syndical dans notre pays et reste ouvert aux syndicalistes qui adopteront sa charte et son règlement intérieur».

Il est clair que les syndicats concernés veulent par ce regroupement donner de l'élan à leurs mouvements de protestation prévus et combinés pour la majorité de ces formations à partir du 9 octobre. Mobiliser le maximum de forces autour de leur mouvement serait ainsi faire écho d'un seul front de protestation auquel les pouvoirs publics doivent répondre et prendre au sérieux.

Les représentations syndicales débattent durant ce regroupement des préoccupations et de la situation qui reste tendue dans les secteurs en question sans omettre d'aborder le nouveau statut de la Fonction publique étant donné que leurs adhérents restent les premiers concernés, des libertés syndicales et des entraves rencontrées durant l'exercice syndical, les agréments non délivrés, le non-respect des représentants à travers certaines structures et le mépris affiché par le gouvernement face aux doléances revendicatives.

Ilhem Tir